

Centre LGBT

GENRES Paris-ÎdF

La Rentrée des Associations

Portes Ouvertes du Centre LGBT Paris-ÎdF
Samedi 17 septembre 2011



LETTRE D'INFO
SEPTEMBRE 2011



ALLONS DE L'AVANT !

Comme chaque année après la **Marche des Fiertés**, je pensais que l'été serait calme et que nous pourrions souffler et penser sereinement aux stratégies à mettre en place pour l'avenir. Perdu !

Nous avons tout d'abord essayé une **courte tempête** dans le landerneau LGBT parisien, dégonflée en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Suite à une mobilisation ratée, non sans fâcheuses conséquences puisque des militants ont tout de même été arrêtés quelques heures, d'aucuns auront préféré détourner l'attention sur d'hypothétiques responsables de leur échec en se lançant dans le règlement de comptes et le procès politique de l'été. Sans aucune légitimité pour ce faire, s'en sont pourtant suivis jugement, condamnation et, ne mégottons pas, appel à la démission. Heureusement que le ridicule ne tue pas !

Autant en être conscient, **la communauté n'est pas monolithique**. S'il existe bien une communauté d'intérêts liant les personnes LGBT, la multitude de façons de vivre ses différences et de se sentir ou non solidaire des autres hypothèque de plus en plus lourdement une action efficace de groupe.

Chacune des composantes LGBTQI du mouvement a ses priorités et se désintéresse très souvent de celles des autres, quand elle ne les rejette pas. Les différences de sexe, genre, classe, « race » et culture s'y font sentir comme ailleurs. Ni la revendication de **l'égalité des droits**, par exemple (certains ne se reconnaissant pas du tout dans celle du mariage), ni la revendication de **égalité réelle entre les femmes et les hommes** n'opèrent une franche soudure. Ceci est également vrai pour beaucoup d'autres revendications.

Si bien que les individus et les associations LGBTQI envisagent aussi de façon très différente leur engagement et s'identifient plus ou moins à l'un des cou-

rants et /ou partis politiques, ses analyses, pratiques et méthodes, de l'ultra-gauche à l'ultra-droite. Ceci occasionne de violentes bagarres intestines qui ne sont pas toujours très lisibles, les **véritables enjeux** n'étant pas systématiquement explicites.

C'est assez inévitable, mais à l'évidence, nous y perdons beaucoup de force et de crédibilité et nous ne pouvons plus vraiment parler de **communauté LGBT**. Si nous voulons avancer, il va pourtant nous falloir resserrer les rangs sur ce qui nous rassemble.

Ensuite, il aura fallu se replonger dans tous les dossiers de **subvention** instruits pendant l'année pour mieux répondre aux modes institutionnelles du moment.

Enfin, l'actualité n'a rien cédé à la trêve estivale. Les **députés UMP** s'acharnent à vouloir promouvoir une image archaïque de la famille « durable », le **Conseil constitutionnel** a décidé que la pension de réversion ne concernait que les couples mariés – fort bien, mais dans ce cas, ouvrez donc le mariage aux couples de même sexe. En revanche, l'**administration Obama** a publié un rapport dénonçant le *Defence of Marriage Act* (DOMA) de 1996, ce qui permettra notamment de reconnaître, au niveau fédéral, les mariages contractés dans les six États qui l'autorisent, et nous avons été témoins de la joyeuse vague de mariages new-yorkais. Retrouvez toutes ces informations, en détail, dans les pages « Actualités ».

Pour bien démarrer la rentrée, je vous invite à participer à notre **Rentrée des associations 2011**. Venez à la rencontre de nos équipes et de nos associations membres le **samedi 17 septembre** ! Vous pourrez vous informer et choisir l'association dans laquelle vous investir pour vous détendre, faire du sport ou lutter contre l'homophobie, la lesbophobie ou la transphobie.

Christine Le Doaré
Présidente du Centre LGBT Paris-Île de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 13 JUILLET SUBVENTION DE LA VILLE DE PARIS

Le conseil de la Ville de Paris a voté le 12 juillet la reconduction de la **convention triennale** qui la lie au Centre lesbien, gai, bi et trans de Paris-Île-de-France auquel elle a attribué cette année une subvention identique à celle de l'an dernier d'un montant de **112 000 euros**. Le Centre se félicite de cette délibération adoptée par les élus de gauche, et bien entendu déplore une fois de plus l'absence de soutien des autres formations politiques.

Cette **subvention de fonctionnement** nous permet notamment de payer le loyer, les charges et impôts des locaux de la rue Beaubourg loués à la SEM Paris-Centre et de salarier un secrétaire administratif.

Nous rappelons que notre association, **Maison des associations LGBT francilienne** qui héberge à ce jour 78 associations membres et accueille des milliers de personnes chaque année, organise des actions d'information, de soutien et de réinsertion des populations LGBT.

Un accueil quotidien des publics et un soutien individualisé dans des **permanences** sociale, aide à l'emploi, juridique et psychologique hebdomadaires sont à la disposition des différents publics qui fréquentent nos locaux.

Notre **pôle santé** et le chargé de prévention salarié assurent également des missions relatives à la santé, notamment en matière de prévention du VIH et des maladies sexuellement transmissibles.

Nous proposons également un riche **programme** de socialisation culturelle et festif mensuel et offrons une **bibliothèque** dont le fond est disponible en ligne sur notre site Internet.

Notre équipe, constituée d'une cinquantaine de **bénévoles** attentionnés, diligents et enthousiastes, et de trois salariés à temps partiel, ainsi confortée dans son action, se réjouit du soutien de la Ville de Paris à nos côtés depuis de nombreuses années dans la lutte contre l'exclusion et les discriminations en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. **CLD**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 20 JUILLET DURABILIS OU « LA FAMILLE DURABLE »

Fin juin, le groupe de travail sur la famille, réunissant **53 députés de l'UMP**, a présenté son rapport contenant 30 propositions pour promouvoir « la famille durable ». Hervé Mariton et Anne Grommerch, les auteurs du rapport, ont notamment précisé : « Nous faisons le choix de soutenir l'institution du mariage, point de départ de la famille et meilleur garant de la protection de cette cellule et de chacun de ses membres. »

Il ressort de la lecture du rapport que l'adoption doit être prioritairement réservée aux **couples hétérosexuels** ou aux seuls célibataires ayant un lien de parenté avec l'enfant si ses parents sont décédés.

Que l'adoption soit d'abord réservée prioritairement aux **célibataires** ayant un lien de parenté avec l'enfant dont les parents sont décédés, pourquoi pas en effet ; en revanche, pour quelles raisons serait-elle ensuite accessible aux seuls couples hétérosexuels ?

Le groupe de travail insiste aussi pour le maintien du **mariage** « comme le lien de deux personnes de sexe différent » et pour garder une « différence subjective et créancière de droits entre le pacs ou le concubinage et le mariage » car « un contrat civil comme le pacs, qui s'inscrit dans l'instant, ne peut porter les mêmes droits que l'institution du mariage, qui s'inscrit dans l'avenir ».

Là encore, que les couples aient le choix entre **différents statuts**, en fonction de la nature de leur projet, union libre ou concubinage, pacs ou mariage, pourquoi pas en effet ; mais pourquoi interdire certains de ces statuts en fonction de l'orientation sexuelle du couple ?

Les **autres propositions**, bien plus consensuelles, portent notamment sur la « possibilité de fractionner le congé parental pendant les quinze premières années de la vie de l'enfant », l'instauration d'un « droit spécifique à la formation pendant le congé parental » et la création d'un « compte épargne-temps familial ».

ACTUALITÉ

Les conclusions de ce rapport sont nettement opposées à celles prises par les **députés de gauche** qui se sont exprimés en faveur du mariage ouvert aux couples de même sexe et de l'homoparentalité. Faut-il simplement y voir le clivage habituel gauche-droite sur les questions de société ?

L'homosexualité et l'homoparentalité sont pourtant désormais non pas banalisées, mais admises largement, comme en attestent les sondages ; le problème s'est clairement déplacé sur l'homophobie, et plus généralement les **LGBT-phobies**, considérés comme de véritables fléaux sociaux. Aussi, pour la plupart des gens, ce sont bien les contextes et projets familiaux, examinés dans l'intérêt de l'enfant, qui priment.

Ce rapport ne fait que stigmatiser une fois de plus les personnes célibataires et leur rendre l'adoption **toujours plus difficile**, en niant la réalité des familles homoparentales et en interdisant le mariage aux couples de même sexe.

Censés travailler sur l'amélioration de l'articulation entre travail et vie familiale, comment ces députés UMP en sont-ils arrivés à encore et toujours revenir à leurs obsessions et à s'acharner ainsi contre les familles homoparentales et les célibataires souhaitant adopter ? Quel est donc ce nouveau concept de « famille durable » et pourquoi maintenant ? Qui peut ignorer qu'en France ont été comptabilisées en 2006 (et le chiffre n'a fait qu'augmenter depuis) deux millions de **familles monoparentales ou recomposées** ? Enfin, depuis déjà plus de six ans, chaque année sont comptabilisés plus de 130 000 divorces après mariage.

La société change et les modalités de vie en couple et/ou en famille aussi. Si les couples, mariages et familles duraient jusqu'ici si longtemps, c'était pour des raisons bien précises, culturelles, économiques et sociales. De nos jours, les notions de couple et de famille sont bien différentes et recourent des **réalités très diverses** ; les questions de liberté et de contraintes ne sont plus abordées de la même façon. Cette évolution n'a rien à voir avec l'orientation sexuelle ni même l'identité de genre des personnes, mais avec leur philosophie et leur choix de vie. Des

couples et des familles « hétérosexuels » vont durer, d'autres seront éphémères et il en ira de même des couples et familles « homosexuels ».

Seuls devraient être pris en compte par l'État la **volonté** des personnes concernées et le **bien-être** de l'enfant dans le cas des familles ; si l'hétérosexualité était un gage de durée des couples et des familles, de réussite systématique en matière d'éducation et d'équilibre des enfants, ça se saurait ! Imaginer le contraire relève purement et simplement de l'homophobie.

Dans le contexte de l'**élection présidentielle** à venir, ce rapport démontre que l'UMP s'arc-boute sur des valeurs réactionnaires à un moment où la droite pense que rassurer une partie de son électorat peut lui faire gagner des voix. Elle tente désespérément de freiner une société en mouvement qui, inéluctablement, finira par rejoindre ses voisins européens plus progressistes et qui n'y ont manifestement rien perdu au change. **CLD**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 26 JUILLET ILGA MONDE

Avec 29 voix pour, 13 voix contre et 6 abstentions, le **Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC)** a enfin accordé le 25 juillet dernier le statut consultatif à l'Association internationale des lesbiennes, des gays et des personnes bisexuelles, trans et intersexes (ILGA Monde).

Curieusement, la **branche européenne** de l'ILGA ainsi que d'autres associations membres bénéficiaient déjà de ce statut. Il était important que l'ILGA, qui intervient dans toutes les régions du globe, l'obtienne à son tour, ce qui est donc chose faite depuis hier.

Ce statut consultatif permet aux ONG d'assister aux conférences de l'ONU, de soumettre des déclarations écrites et des rapports, de faire des interventions orales et d'organiser des tables rondes. Pour l'ILGA qui compte plus de **750 organisations** membres à travers le monde, c'est un outil fondamental pour travailler plus efficacement encore en faveur des droits humains LGBT.

Le Centre LGBT Paris-ÎdF, membre de l'ILGA et de l'ILGA Europe, se félicite de cette avancée et lui adresse tous ses remerciements pour tout le travail accompli en faveur des **droits des personnes LGBT** dans le monde.

Voici la répartition des votes :

- favorables : Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Canada, Chili, Corée du Sud, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, **France**, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Lettonie, Malte, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Norvège, Pérou, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Ukraine, Venezuela ;
- contre : Arabie saoudite, Bangladesh, Cameroun, Chine populaire, Égypte, Ghana, Irak, Maroc, Namibie, Pakistan, Qatar, Russie et Sénégal ;
- abstentions : Bahamas, Côte d'Ivoire, Guatemala, Maurice, Philippines et Rwanda. **CLD**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 10 AOÛT PRAGUE PRIDE

Environ 1 500 participants sont attendus **samedi 13 août** à la Prague Pride qui clôturera un festival d'une semaine, riche de nombreuses manifestations. La Marche aura lieu en pleine ville et, après avoir traversé plusieurs quartiers, s'achèvera sur une île au milieu de la Vltava où sont prévus de nombreux concerts et attendues environ 5 000 personnes.

Prague, grande capitale européenne, organise donc sa **première Pride** et cela ne va pas sans peine. L'ambiance est quelque peu tendue, certaines marches dans les pays de l'Est ayant été confrontées aux extrémistes religieux et aux conservateurs, ce que personne n'ignore.

Le maire de Prague, **Bohuslav Svoboda**, soutient l'organisation de cet événement dans sa ville. L'ambassadeur des États-Unis ainsi qu'une douzaine d'autres, dont les britannique, autrichien, allemand, estonien, espagnol et suédois, soutiennent la Pride. Ces soutiens ne sont pas de trop car une violente polémique s'est déclenchée, orchestrée par la droite libérale au pouvoir.

Petr Hájek, chancelier du président de la République tchèque Václav Klaus, a déclaré que le festival avait « un caractère déviant et minoritaire qui détruit les valeurs de base de la société auxquelles nous sommes habitués : la famille, qui est constituée d'une femme et d'un homme, qui fait des enfants et les éduque, qui possède une certaine échelle de valeurs [...] » ; dans la revue parlementaire *Listy*, il s'indigne que « les déviations sexuelles sont élevées au rang de vertus, l'anormalité au rang de norme et la destruction de la société au rang de saint progrès » et il qualifie les homosexuels de « déviants ». Le président de la République lui-même s'est rallié aux commentaires homophobes et a déclaré que le maire de la ville de Prague n'aurait pas dû héberger et soutenir cette première Gay Pride.

La toute nouvelle **Église byzantine catholique** n'est pas en reste et inonde la population de messages homophobes outranciers et haineux. Pour vous donner un bref aperçu de leur propagande, selon elle, 33 % des homosexuels seraient pédophiles, 50 % des porteurs du VIH aux États-Unis sont des homosexuels, les gays et les lesbiennes seraient cent fois plus susceptibles de commettre des meurtres que la moyenne de la population, 17 % des homosexuels mangent les excréments de leurs partenaires, etc.

Les organisateurs sont confiants mais prudents : au-delà de l'impressionnante **mobilisation des ambassadeurs** à leurs côtés, ils attendent aussi un message d'encouragement des maires des autres capitales européennes.

Au Centre LGBT Paris-ÎdF, nous apprécierions que l'ambassadeur de France se joigne aux autres ambassadeurs en poste à Prague samedi à la Pride et que **Bertrand Delanoë** adresse un message de soutien au maire de Prague, aux organisateurs et aux marcheurs.

Dans tous les cas, aux côtés des associations LGBT françaises, nous souhaitons aux **LGBT tchèques** une très belle première Prague Pride ! **CLD**

ACTUALITÉ

FRANCE CALICOT VOLÉ

Le calicot arc-en-ciel affiché sur la mairie du III^e pour soutenir la Marche des Fiertés a été volé. **Pierre Ademaum**, maire de l'arrondissement, a réagi en déclarant « affirmer [son] souhait de promouvoir l'égalité des droits [qui lui] semble conforme aux valeurs républicaines qu'incarne une mairie ; mettre cette affiche tout au long de la semaine de la Marche des Fiertés sur ce lieu était un geste fort. Les réactions virulentes de la part d'un groupe d'extrême droite, compte tenu des positions de ce mouvement, ne nous ont en rien étonnés. Mais nous ne nous attendions pas pour autant à la disparition de ce calicot qui a été arraché et volé, dans la nuit du 28 au 29 juin. La mairie a donc déposé une main courante au commissariat du III^e arrondissement ». **CLD**

FRANCE OUTING MOUVEMENTÉ

David-Xavier Weiss, secrétaire national de l'UMP chargé des industries de la presse et des médias, a été outé par *Le Canard enchaîné* qui l'a présenté comme étant le compagnon de Roger Karoutchi depuis sept ans. Il n'a pas apprécié et a annoncé son intention de porter plainte.

Chacun se souvient que **Roger Karoutchi** avait en 2010 fait son coming out dans le cadre de sa candidature aux régionales de 2010. **CLD**

FRANCE DÉFENSEUR DES DROITS

Dominique Baudis, défenseur des droits (autorité qui a repris notamment la Halde), a déclaré qu'il interviendrait dans une affaire de « discrimination flagrante ».

L'enseignant d'un établissement privé, après neuf mois de silence, a décidé de ne pas taire les **motifs homophobes de son licenciement**. La direction de l'établissement l'avait licencié après dix ans de collaboration et alors qu'elle avait appris qu'il vivait en couple avec son compagnon. La direction de l'école lui

avait alors proposé de prendre un congé sans solde, le temps de « guérir ». Sous le choc, l'enseignant a signé une rupture conventionnelle à l'amiable ; aujourd'hui, il est déterminé à se battre et à faire reconnaître la discrimination dont il a été victime.

L'établissement a quant à lui déclaré à la presse avoir « le droit de soutenir et encourager **le modèle d'une famille** avec un papa et une maman », et celui de ne pas « défendre, encourager ou enseigner l'homosexualité et le modèle du couple homosexuel comme une de nos valeurs ». **CLD**

FRANCE NOMINATIONS

Dominique Baudis, **défenseur des droits**, a nommé vice-présidentes **Marie Derain** pour les droits de l'enfant, **Françoise Mothes** pour la déontologie dans le domaine de la sécurité et **Maryvonne Lyazid** pour la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité. Toutes les trois ont un profil technique plutôt que politique, elles maîtrisent leurs dossiers et connaissent les associations concernées par leurs sujets. **CLD**

FRANCE « FAMILLE DURABLE »

Fin juin, les **députés UMP** ont présenté un rapport contenant trente propositions pour promouvoir « la famille durable ». « Nous faisons le choix de soutenir l'institution du mariage, point de départ de la famille, et meilleur garant de la protection de cette cellule et de chacun de ses membres. » Ils voudraient notamment réserver l'adoption en priorité aux couples hétérosexuels ou aux seuls célibataires ayant un lien de parenté avec l'enfant quand ses parents sont décédés. À ceux-ci, pourquoi pas ; en revanche pourquoi aux seuls couples hétérosexuels ?

Hervé Mariton et **Anne Grommerch**, les auteurs du rapport issu d'un groupe de travail sur la famille regroupant 53 députés de l'UMP, ont notamment précisé qu'« avoir deux parents de sexe différent [est] un bien élémentaire de l'enfant » et qu'en cas de concurrence entre un couple et une personne céliba-

taire, « il fallait systématiquement privilégier le couple ».

Le groupe de travail insiste aussi pour le **maintien du mariage** « comme le lien de deux personnes de sexe différent » et une « différence subjective et créancière de droits entre le pacs ou le concubinage et le mariage ». « Un contrat civil comme le pacs, qui s'inscrit dans l'instant, ne peut porter les mêmes droits que l'institution du mariage, qui s'inscrit dans l'avenir. »

Les **autres propositions** portent notamment sur la « possibilité de fractionner le congé parental pendant les quinze premières années de la vie de l'enfant », l'instauration d'un « droit spécifique à la formation pendant le congé parental » et la création d'un « compte épargne-temps familial ».

Seule **Edwige Antier**, députée UMP et membre du groupe de travail, fait entendre une voix divergente : « Notre mission était de formuler des propositions visant à concilier travail et vie familiale, et la conclusion du rapport déborde sur la question de l'adoption par des parents célibataires, le mariage homosexuel... Des points qui n'ont pas été réellement débattus. » Elle considère notamment « qu'on ne peut revenir sur le droit pour une personne célibataire d'adopter un enfant acquis en 1966 ». « Aujourd'hui, beaucoup d'enfants sont élevés par des couples homosexuels et des parents seuls... Il n'est pas possible de jeter un voile sur l'existence de cette partie de la population française. »

En 2006, on comptait en France **2 millions** de familles monoparentales ou recomposées. Quant au mariage, depuis déjà plus d'une demi-douzaine d'années, plus de 130 000 divorces sont prononcés chaque année.

Les conclusions du rapport de l'UMP sont très éloignées des engagements des **partis de gauche** qui se sont clairement exprimés en faveur de l'adoption et du mariage pour les couples de même sexe. Une attitude rétrograde et conservatrice en vue de séduire un électorat homophobe ? **CLD**

FRANCE AGRÉMENT

Une jeune lesbienne de 33 ans, ayant déclaré vivre en couple avec une autre femme, a néanmoins obtenu du **conseil général de l'Essonne** l'agrément en vue d'adopter. Le président PS du département a déclaré : « Notre position est claire : les couples homosexuels doivent pouvoir adopter dans les mêmes conditions que les couples hétérosexuels. La société française est assez mûre pour comprendre que l'orientation sexuelle ne doit pas être un facteur discriminant. » Surtout, l'agrément lui a été délivré « parce qu'elle répondait aux exigences en matière de profil psychologique et d'environnement familial », a prévenu **Jean-François Kerr**, directeur de la prévention et de la protection de l'enfance au département.

Le couple est constitué depuis des années et la jeune femme élève aussi la fille de sa compagne. Elle a obtenu cet agrément au terme d'un long parcours, puisqu'elle a dû passer cinq entretiens psychologiques, cinq rendez-vous avec l'assistante sociale et une visite à domicile. Cette décision du conseil général va dans le sens des dernières décisions de justice, rendues avec pragmatisme et conformément à la **jurisprudence européenne**.

Précisions toutefois qu'il s'agit ici d'un agrément donné à une personne en couple adoptant à titre individuel et la nuance est d'importance. En effet, l'article 346 du **Code civil** est formel : « Nul ne peut être adopté par plusieurs personnes si ce n'est par deux époux. » **CLD**

FRANCE DON DU SANG

Xavier Bertrand veut ouvrir le don du sang aux homosexuels car il a compris que « [...] si vous êtes un hétérosexuel qui a des partenaires multiples non protégés, il y a plus de risques qu'un homosexuel fidèle. Voila, c'est aussi simple que cela ». C'est ce qu'il a déclaré dans un café politique en présence de militants de l'UMP le 5 juillet dernier. Il suffisait d'écouter ce que nous répétons pourtant depuis des années ! **CLD**

ACTUALITÉ

FRANCE RENCONTRES FÉMINISTES

Environ 600 personnes et de nombreuses associations ont participé aux rencontres féministes d'été d'Évry. **Caroline de Hass** a conclu les deux journées de travail par des discours très offensifs : « Je le dis aujourd'hui : nous sommes toujours là et nous serons encore là demain. Quelles que soient les conclusions de l'affaire de New York, si, dans les jours qui viennent, la tentation existait d'instrumentaliser un cas individuel pour décrédibiliser la parole de centaines de milliers de femmes qui, en France, sont victimes de violence, nous serons là à nouveau pour le dénoncer. »

Le texte plate-forme de fin de ces rencontres, « L'égalité, c'est maintenant », est disponible sur le site d'**Osez le féminisme !**. **CLD**

FRANCE VIH-SIDA

Nouveauté dans la prévention du VIH-sida : l'**acronyme TasP** regroupe les nouvelles stratégies de prévention qui reposent sur l'intégration des traitements en tant qu'outil de prévention. Pour les personnes séropositives, tout repose sur le fait qu'avec une charge virale indétectable (en plus d'être observant, de ne pas avoir d'autre IST, etc. – plus d'informations sur l'avis du CNS et le Plan national de prévention 2010-2014), le risque de transmission du virus est très faible.

L'accès aux soins (traitement et prise en charge/suivi médical) pour tous est donc capital en termes de santé publique pour lutter efficacement contre cette épidémie. D'un point de vue individuel, il est important de préciser que, même faible, la transmission du virus reste toujours possible. Pour les personnes séronégatives, à la suite de plusieurs essais internationaux, l'**ANRS** va démarrer un essai sur l'intérêt de la prise d'un traitement préventif contre le VIH pour réduire le risque de transmission.

Toutes les informations sur cet essai, nommé **Ipergay**, se trouvent sur le site Internet dédié de l'ANRS. **Christian Magro**

FRANCE FESTIVAL FEMMES EN RÉSISTANCE

Femmes en résistance à la violence institutionnelle ! Projections, débat et fête. Le lien sur le programme et les renseignements pratiques : resistancedefemmes.wordpress.com. **CLD**

ALLEMAGNE DÉCÈS DE RUDOLF BRAZDA

Il venait d'être ordonné **chevalier de la Légion d'honneur** en avril dernier, il nous a quittés cet été à l'âge de 98 ans. C'est son homosexualité qui avait motivé sa déportation à Buchenwald où il portait le triangle rose.

Il avait toujours considéré que son homosexualité était « une disposition naturelle qu'il accepte comme telle, conscient de la chance d'avoir toujours eu un compagnon à ses côtés ». Il a survécu à l'enfer du camp grâce à son amitié avec un kapo communiste et, a-t-il dit, à « un peu plus de chance que les autres ». C'est, en 2008, l'inauguration d'un **mémorial aux victimes homosexuelles** du nazisme à Berlin qui l'incita à témoigner et parler de son histoire. **CLD**

ÉTATS-UNIS VIH

C'est une première : le laboratoire américain **Gilead** vient d'accepter la fabrication de génériques des antirétroviraux commercialisés. C'est une avancée dans la lutte contre le sida car les pays pauvres pourront les acheter et les distribuer. Actuellement, plus de 33 millions de personnes sont atteintes du sida dans le monde. **CLD**

INDE SCANDALE MINISTÉRIEL

Lors de la conférence sur le VIH-sida, **M. Azad**, ministre de la Santé, a déclaré que l'homosexualité était « une maladie qui est venue d'autres pays » et que « la sexualité gay est contre-nature », déclenchant

la fureur des participants et des associations de lutte contre les LGBT-phobies. L'un des leaders de la lutte contre le sida a répondu que le ministre « vivait sur une autre planète ». Rappelons qu'en Inde, l'homosexualité a été décriminalisée en 2009 mais que les discriminations homophobes sont toujours amplement répandues.

Le **rapporteur sur la santé des Nations unies** a fortement critiqué les propos de M. Azad. « C'est regrettable et totalement inacceptable qu'un ministre de cette stature soit toujours insensible envers un groupe vulnérable tel que celui des hommes ayant du sexe avec d'autres hommes », a-t-il déploré.

Environ 8 % des homosexuels en Inde sont porteurs du VIH, alors que le **taux d'infection** de la population générale serait en dessous de 1 %. Devant ce tollé, M. Azad a rétorqué que ces propos avaient été sortis de leur contexte et que lorsqu'il parlait de maladie, il parlait du VIH-sida et non de l'homosexualité ; on y croit ! **CLD**

CROATIE SONDAGE

Selon un sondage réalisé par l'**ONG Gong** qui analyse le processus démocratique croate, un lycéen croate sur deux considère que l'homosexualité est une maladie. 64 % d'entre eux pensent que les apparitions publiques de personnes homosexuelles devraient être purement et simplement interdites et 47 % qu'il s'agit d'une maladie. 999 lycéens en terminale, répartis dans 43 écoles, ont participé à l'enquête.

Nous nous souvenons que la **Pride de Split** avait été violente, 10 000 contre-manifestants avaient lancé des projectiles sur les 200 marcheurs. À **Zagreb**, la Pride s'était déroulée sans incident mais avec un dispositif policier considérable.

Quand on pense que la Croatie a achevé ses négociations d'**adhésion à l'Union** et qu'elle en deviendra le 28^e membre le 1^{er} juillet 2013, on se dit qu'il va lui falloir mettre les bouchées doubles pour être au niveau en matière de lutte contre les discriminations ! **CLD**

SLOVÉNIE PRESQUE L'ÉGALITÉ

Les parlementaires slovènes ont modifié le code du droit de la famille en améliorant la **loi sur les unions civiles** qui accorde désormais aux couples gays et lesbiens des droits quasiment identiques à ceux du mariage. Les parlementaires ont suivi en cela la Cour constitutionnelle slovène. À l'avenir, les couples lesbiens et gays pourront adopter, mais seulement les enfants engendrés par leur partenaire. C'est une avancée notable, mais le gouvernement a tout de même cédé aux pressions et n'a pas comme prévu accordé l'adoption entière ni changé la définition du mariage qui reste réservée aux couples hétérosexuels.

Les opposants ont obtenu que le **Code de la famille** soit soumis à référendum et ils s'activent à faire signer une pétition qui a déjà obtenu plus de 32 000 signatures. **CLD**

ÉTATS-UNIS CALIFORNIE

La volonté de **Jerry Brown**, gouverneur démocrate de la Californie, était que la loi oblige les écoles publiques à enseigner aux scolaires la contribution de la communauté gay, lesbienne et trans à l'histoire américaine et les droits des personnes handicapées. Les écoles traitent déjà la contribution des femmes et de différents groupes raciaux et ethniques.

C'est chose faite depuis le 5 juin, par 19 voix contre 25, mais la loi ne convient pas à tout le monde, les conservateurs et religieux extrémistes y sont opposés et craignent que les parents ne retirent leurs enfants du système public. En 2006, **Arnold Schwarzenegger** avait opposé son veto et la loi n'avait pas été adoptée. **CLD**

ACTUALITÉ

ÉTATS-UNIS NEW YORK

New York est le **sixième État américain** à ouvrir le mariage aux couples de même sexe. Les États du Vermont, du Connecticut, de l'Iowa, du Massachusetts et du New Hampshire, ainsi que la capitale fédérale Washington, l'avaient déjà légalisé avant lui. Les premières célébrations se sont déroulées dans la liesse et en grand nombre.

Rappelons toutefois que les mariages contractés dans ces États n'ont pas de valeur légale au niveau fédéral car la **loi de défense du mariage** stipule qu'il ne peut concerner que deux personnes du sexe opposé. **CLD**

ÉTATS-UNIS MARIAGE

Le vendredi 1^{er} juillet, l'administration Obama a franchi une étape décisive alors que le département de la Justice déposait à la cour fédérale de San Francisco un rapport dénonçant le **Defence of Marriage Act (DOMA)** de 1996. Ce rapport dénonce la discrimination exercée à l'encontre des personnes homosexuelles par le gouvernement fédéral, selon lui contraire à la Constitution.

Déjà en février dernier, l'administration Obama avait déclaré qu'elle ne défendrait plus le DOMA, désormais considéré comme **anticonstitutionnel**. **CLD**

ÉTATS-UNIS TRIBU AMÉRINDIENNE

Le 3 août dernier, la tribu amérindienne des **Suquamish**, dans l'État de Washington, a modifié sa Constitution pour légaliser le mariage entre personnes de même sexe. Cette tribu est la seconde après celle des **Coquille** dans l'Oregon à légaliser ainsi le mariage pour les couples de même sexe.

Cette décision est sans effet au niveau fédéral, ni même au niveau de l'**État de Washington**, mais elle autorise tout Suquamish homosexuel à se marier et le faire reconnaître dans le cadre de sa tribu. C'est une jeune lesbienne suquamish qui a porté le texte,

approuvé à l'unanimité par les sept membres du conseil de la tribu de 1 050 membres. Cette tradition d'ouverture et d'acceptation des différences est à saluer comme il se doit ! **CLD**

ITALIE LOI ANTIHOMOPHOBIE

Au prétexte que les homosexuels sont des citoyens comme les autres, les députés italiens ont **rejeté ce projet de loi** soutenu par la gauche et qui prévoit la condamnation des gestes, actes et propos homophobes.

Les associations LGBT, furieuses, réclament l'intervention de l'Union européenne. **Paolo Patanè**, responsable d'Arcigay, a déclaré que c'était le « dernier outrage d'une majorité composée d'hommes médiocres et pleutres d'une volonté politique de poser des problèmes aux personnes LGBT dans tout le pays ». Il demande à l'Union européenne « de nous aider face à cette augmentation extrêmement dangereuse de l'homophobie, de la xénophobie et du racisme que le Parlement italien a décidé de légitimer ».

Rappelons que l'Italie connaît une recrudescence des **agressions homophobes** et que les personnes LGBT font l'objet de constantes discriminations. Il fait meilleur en ce moment vivre à New York qu'à Rome ! **CLD**

LETTRE D'INFO Directrice de publication Christine Le Doaré Secrétaire de rédaction David Mac Dougall Participation Julien Bisse, Christine Le Doaré, Mitia Pierretti Graphisme P. Khayat Mise en page David Mac Dougall Illustration de couverture P. Khayat. Tous droits réservés.

NOS PERMANENCES

Sur rendez-vous pris à l'**accueil**, sur place ou par téléphone au **01 43 57 21 47**.

JURIDIQUE

Samedi 13h-16h, toutes questions de droit

PSYCHOLOGIQUE

Mardi 17h30-19h45, mercredi 18h-20h, samedi 17h-19h

CHARGÉ DE PRÉVENTION SANTÉ

Mercredi 14h-19h, jeudi 15h-19h, vendredi 14h-17h, 1^{er} samedi du mois 15h-18h

SOCIAL

Jeudi 18h30-20h avec un(e) assistant(e) social(e)

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Samedi 16h-18h

BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi, mercredi 18h-20h, vendredi 15h-17h, samedi 17h-19h (sans RDV)

JEUNESSE LGBT

Convivialité et activités pour les 16-25 ans
Mercredi 14h-19h

VENDREDI DES FEMMES

Convivialité et activités Vendredi 20h-22h

AUTRES LIGNES D'ÉCOUTE Actions-traitements 01 43 67 00 00
lun-vend 15h-18h | **Drogues Info Service** 0 800 23 13 13 (24/7)
Sida Info Service 0 800 840 800 tij 8h-23h | **Hépatites Info Service**
0 800 845 800 tij 8h-23h | **Sida Info Droit** 0 810 636 636 lun 14h-18h,
merc-jeu 16h-20h, vend 14h-18h | **Ligne Azur** 0 810 20 30 40 tij 8h-23h
Écoute Gaie 0 810 811 057 lun-vend 18h-22h
SDS homophobie 0 810 108 135 lun et vend 18h-22h, mar, mer, jeu
et dim 20h-22h, sam 14h-16h | **Kiosque Infos Sida** 01 44 78 00 00
lun-jeu 10h-19h, vend 13h-19h, sam 11h-14h et 15h-19h
Réseau ESPAS - Soutien psychologique (accueil sur RDV) 01 42 72 64 86

LE VENDREDI DES FEMMES



Consultez le programme de rentrée du VDF sur notre site Internet et rendez-vous au Thé au gazon du 18 septembre !

Retrouvez-nous sur www.centrelgbtparis.org onglet VDF.

Contact : VDF@centreLGBTparis.org



Centre Lesbien Gai Bi & Trans
Paris – Île-de-France

63 rue Beaubourg – PARIS 75003

Mo Rambuteau ou Arts-et-Métiers

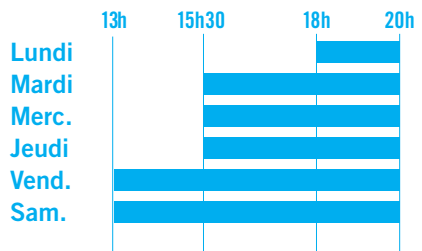
Tél. accueil 01 43 57 21 47

Tél. secrétariat 01 43 57 75 95

www.centreLGBTparis.org

contact@centreLGBTparis.org

Ouverture au public :



LA PERMANENCE JURIDIQUE EN TROIS POINTS

Mise en place dès la création du **CGL de Paris**, la permanence juridique n'est pas peu fière de voir son histoire liée à celle du mouvement associatif LGBT et de la lutte pour l'égalité des droits.

Depuis son emménagement rue Beaubourg et l'organisation de ses **consultations le samedi**, sa fréquentation augmente et le profil de ses usagers évolue. La vocation principale reste pourtant toujours la même : informer dans les meilleures conditions possibles les usagers du Centre LGBT Paris-ÎdF sur leurs droits.

La permanence juridique pour quoi faire ?

Connaître ses droits

La permanence juridique traite des questions liées à quatre principales thématiques en lien avec le public LGBT :

- difficultés liées à l'**emploi** ;
- projets et difficultés liés au **couple**, à la famille, à l'adoption ou aux successions ;
- suites judiciaires liées aux **discriminations**, aux agressions, aux violences ou aux délits sexuels ;
- obtention ou perte des **titres de séjour**.

En termes statistiques, les questions conjugales et familiales et celles relatives aux étrangers représentent la majeure partie des consultations.

Toutefois, de nouvelles problématiques ont récemment fait leur apparition et prennent une importance croissante (homoparentalité, surendettement, transphobie, achats immobiliers, délits liés à Internet notamment).

S'informer sur les questions d'actualité LGBT

Parce qu'elle est au contact du public LGBT, la permanence juridique est souvent en mesure d'identifier des questions juridiques nouvelles. Elle participe alors à l'organisation de **conférences** ou à l'information du public à travers la publication d'articles de presse.

Soutenir l'action associative

À l'instar de nombreuses structures membres du Centre LGBT, la permanence juridique travaille en lien avec les **associations** et plus largement l'ensemble des bénévoles qui sollicitent son concours. Elle peut ainsi constituer un relais efficace à l'action associative.

La permanence juridique et les autres intervenants du Centre LGBT

Aux côtés de la permanence juridique, de nombreux bénévoles proposent une écoute sur les difficultés rencontrées par le public LGBT. Ainsi :

- **SOS Homophobie** intervient en particulier sur les discriminations et violences à caractère homophobe et/ou transphobe ;
- l'**Ardhis** organise plusieurs permanences liées à l'obtention de titres de séjour ou l'octroi du statut de réfugié ;
- le **Ravad** propose l'assistance d'un

ANNONCES

réseau d'avocats engagés dans la lutte contre les discriminations.

Comment contacter la permanence juridique ?

Les consultations gratuites

La permanence juridique propose des consultations juridiques sur rendez-vous **le samedi de 13 à 16 heures**. Les rendez-vous sont pris téléphoniquement au 01 43 57 21 47 aux horaires d'ouverture du Centre.

Les courriels

Les juristes peuvent également être joints à l'adresse suivante :

juridique@centrelgbtparis.org

APPEL À BÉNÉVOLES

Fidèles lecteurs de *Genres*, la **lettre d'information mensuelle** du Centre LGBT Paris-Île-de-France, nous avons besoin de vos talents !

Votre publication favorite (imprimée et en ligne) évolue et recherche des **secrétaires de rédaction** et des **graphistes** prêts à consacrer une partie de leur temps pour sa fabrication.

N'hésitez pas à faire profiter le Centre de vos compétences et de votre engagement bénévole par e-mail auprès de David, nous vous attendons avec un grand plaisir !

davidomcd@gmail.com

ASSOCIATIONS

PAROLES SANTÉ

L'association Paroles, en partenariat avec le pôle santé du Centre LGBT Paris-ÎdF, organise pour la seconde fois, le **dimanche 2 octobre de 14 à 19 heures**, une session d'animation autour de la santé sexuelle entre hommes.

Au programme :

- discussions autour des modes de transmission des IST ;
- jeu de groupe et discussions autour du dépistage ;
- jeu de groupe et discussions sur les prises de risque ;
- libre échange et bonne humeur !

La santé sexuelle n'est pas un sujet tabou, on a le droit de ne pas tout savoir, et en parler n'est pas forcément triste. Passons un bon moment autour de notre **santé sexuelle** !

Le nombre de places disponibles étant limité, et afin d'organiser au mieux ce moment, merci de vous inscrire au plus vite en nous envoyant un e-mail à l'adresse de l'association Paroles :

contact@association-paroles.fr

ANIMATION SANTÉ SEXUELLE GAY

La santé sexuelle ne doit pas être un sujet tabou, ni même un sujet difficile à aborder, et en parler ne doit pas forcément être synonyme de gravité. On peut même en rire, et aborder le sujet avec bonne humeur !

**02 OCTOBRE 2011
de 14h à 19h**

Au programme :

Discussions autour des modes de transmission des IST
Jeu de groupe et discussions autour du dépistage
Jeu de groupe et discussions sur les prises de risque
Libre échange et bonne humeur !

Événement sur inscription exclusivement
Le nombre de place étant limité
inscrivez-vous dès maintenant
contact@association-paroles.fr

Association
PAROLES

Centre LGBT
Paris-IdF

PROGRAMME CULTUREL ET FESTIF DU CENTRE

Vendredi 9 septembre, 19h

VERNISSAGE CHANTONS DANS LE PLACARD

Cette exposition présente en images les grandes **chansons** qui ont jalonné l'histoire des relations compliquées entre la société française et l'homosexualité.



Pochettes de disque, partitions, portraits d'artistes sont replacés dans le contexte du spectacle *Chantons dans le placard* (un siècle de chansons gay en comédie théâtrale et musicale au **petit théâtre des Variétés** à partir du 22 septembre).

Exposition visible jusqu'au **5 octobre**.

Au Centre LGBT, entrée libre.

Vendredi 16 septembre, 19h

BANDE DESSINÉE MATE CES ÉCHECS !

Soirée sous le signe des échecs pour le lancement de la BD de Cyriilius *Roque'n'Roll !*, premier album de la série *Mate ces échecs !*.



Découvrez comment les pièces de l'échiquier font brusquement leur vie sans suivre la moindre règle ou la moindre éthique ! Retrouvez entre autres les fameux gags diffusés en avant-première sur le site 30joursdeBD.com, ceux proposés sur le site matecesechecs.com et d'autres planches inédites.

L'album est disponible en autoédition à **9,90 euros**. Il sera vendu et dédié sur place à l'occasion de sa sortie officielle ce 16 septembre.

En parallèle, la délicieuse Thevert vous invite à une initiation aux échecs dans la salle festive du Centre.

Les deux événements seront ponctués d'un **apéro vers 20 heures** (0,80 euro les eaux, 1 euro les softs et 2 euros bières ou punch maison).

Au Centre LGBT, entrée libre.

PROGRAMME CULTUREL ET FESTIF DU CENTRE

Samedi 17 septembre, 15h

ÉVÉNEMENT ANNUEL LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS 2011

5^e édition de cette journée portes ouvertes au cours de laquelle le Centre LGBT et ses nombreuses associations membres vous présentent leurs activités. Vous avez l'embarras du choix et pouvez choisir de nous rejoindre pour faire du sport, du théâtre, chanter, lutter contre les LGBT-phobies ou pour renforcer les équipes du Centre LGBT.



À 17 heures, nous offrons le **pot de l'amitié** aux personnes présentes et nous espérons que cette année encore, Madison Street et les Gay Musettes nous proposeront des démonstrations de danse sur le trottoir

devant le Centre.

Suivi d'un apéro mix et sa délicieuse playlist !

Au Centre LGBT, entrée libre.

Dimanche 18 septembre, 18h

SOIRÉE DANSANTE THÉ AU GAZON DU TANGO

Le thé dansant des **filles qui aiment les filles** et leurs amis, chaque troisième dimanche du mois. La



13 rue au Maire 75004 TANGO Métro : Arts et Métiers

saison 2011-2012 démarre avec celui du Vendredi des femmes du Centre LGBT Paris-ÎdF et ses nouvelles DJ Isabelle et Esther.

Au Tango, 13 rue au Maire 75003 Paris

Entrée 6 euros

Samedi 24 septembre, 20h

SOIRÉE LES PUBLIGAYS 1.5

Vous n'étiez pas à la **première des Publigays** ? Vous y étiez et vous avez aimé ? Pour votre plus grand bonheur, les Publigays reviennent à la rentrée !



La soirée des Publigays, revue et corrigée dans sa version 1.5, et en attendant la soirée des Publigays 2 en 2012, c'est toujours autant de plaisir avec des **publicités LGBT** du monde entier ! Un nouveau montage avec plus de vingt minutes de publicités additionnelles pour encore plus de plaisir, de rire... ou d'énervement.

Soyez au rendez-vous : ne manquez pas la soirée des Publigays 1.5 !

Au Centre LGBT, entrée libre.

CARNET ESTIVAL



Le 14 juillet dernier, le Centre LGBT Paris-Île-de-France, en accord avec son engagement contre les discriminations, tenait un stand avec d'autres associations à l'occasion de la journée de SOS Racisme.





Parmi les personnalités présentes à cette occasion, on comptait (de gauche à droite et de haut en bas)

Bartholomé Girard, président de SOS homophobie, Thomas Fouquet-Lapar, président de l'Ardhis, Nicolas Rividi et Nicolas Gougain, de l'Inter-LGBT, ou encore François Hollande, du Parti socialiste.



PARTENARIATS

À partir du 22 septembre

COMÉDIE THÉÂTRALE *CHANTONS DANS LE PLACARD*

Une comédie théâtrale et musicale écrite par Michel Heim. Avec Vincent Escure, Michel Heim, Alvaro Lombard, mise en scène de Christophe et Stéphane Botti.



Un jeune chanteur monte à Paris passer une audition pour jouer dans une mystérieuse comédie musicale. Il doit présenter une chanson « gay » qui lui convienne : mais comment la choisir ? Il va prendre conseil auprès d'un artiste renommé pour sa gouaille et sa **culture interlope**. Ce maître, accompagné par son pianiste, se lance avec brio dans un tour d'horizon sans complaisance du répertoire de la chanson gay.

Ainsi, ce spectacle raconte comment, depuis un siècle, la **chanson française** a abordé le thème de l'homosexualité.

À partir du 22 septembre au théâtre des Variétés. 7, boulevard Montmartre 75002 Paris, métro Grands Boulevards.

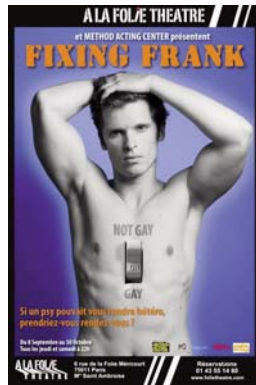
Tarif préférentiel en venant de la part du Centre : 16 euros, s'adresser à Julien du pôle culture.

www.chantons-dans-le-placard.com

À partir du 8 septembre

THÉÂTRE *FIXING FRANK*

De Kenneth Hanes, mise en scène de Fabrice Perret. Avec Adrien Favre, François Leroux, Fabrice Perret.



Fixing Frank est un drame ayant pour thème la **thérapie de conversion**, méthode scientifiquement non fondée ayant pour but de convertir des homosexuels en hétérosexuels. Jonathan Baldwin, psychothérapeute, convainc son petit ami Frank Johnston, journaliste,

de se rendre chez son concurrent le docteur Arthur Apsey. L'objectif caché de cette psychanalyse est en fait d'écrire un article pour dénoncer ce thérapeute qui affirme pouvoir transformer un homme gay en « parfait » hétérosexuel.

Mais Jonathan et Frank ont sous-estimé le brillant docteur Apsey. En jouant le patient, Frank tombe rapidement sous le charme de son psy. La relation de Frank et Jonathan se détériore rapidement. Une **guerre d'influence** éclate alors entre les deux médecins, chacun manipulant Frank.

Sans détour ni parti pris, *Fixing Frank* pose LA question : Si vous aviez le choix, changeriez-vous de sexualité ?

À partir du 8 septembre, à La Folie Théâtre, 6, rue de la Folie Méricourt 75011 Paris, métros Saint-Ambroise ou Richard Lenoir.

www.fixingfrank.fr

À partir du 6 octobre

COMÉDIE MUSICALE *SAUNA, LE MUSICAL*

Mise en scène Nicolas Guilleminot. Avec Grégory Amsis, Vincent Baillet, François Borand, Grégory Garell, Julien Husser, Sébastien Ménard, Sébastien Valter et la participation de Jean-Marc Dethorey.

Plébiscité par le public, *Sauna, le musical* revient pour une deuxième saison à partir du 6 octobre.

Une comédie musicale **sexy et masculine** pour quatre comédiens en serviette et un pianiste, retraçant les premiers pas d'un jeune gay dans son acceptation.

Le spectateur, quelle que soit son orientation, reconnaîtra forcément une part de lui !

À partir du 6 octobre, au théâtre Clavel, 3, rue Clavel 75019 Paris, métro Pyrénées.

Réservations : 07 60 05 17 44

www.saunalemusical.fr



FSGL SPORT

Grâce à la forte implication de nos associations localement, au travail relationnel constant avec les institutionnels et au succès de deux précédents forums, la **Fédération sportive gaie et lesbienne** (FSGL) organise son troisième forum associatif.

À cette occasion, nous vous proposons :

- un **débat** sur « Le sport féminin, sports et pratiques » de 14 à 16 heures ;
- des **démonstrations sportives** de 16 à 19 heures ;
- un **forum d'échange** entre les associations sportives et le public.

Le forum FSGL se tiendra le **dimanche 11 septembre** de 13 à 20 heures à l'Espace des Blancs-Manteaux, 48, rue Vieille du Temple 75004 Paris, métros Saint-Paul ou Rambuteau.

Cet événement permettra à chaque association de communiquer sur ses activités en début de saison sportive.





Un des pique-niques du Centre LGBT de cet été qui s'achève : le 15 août au parc Monceau.



**Vous voulez adhérer ? Remplissez ce coupon et retournez-le au :
Centre LGBT Paris-ÎdF – 63, rue Beaubourg – 75003 Paris**

Prénom

Nom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

Date

Signature

Oui, je soutiens le Centre LGBT de Paris-Île-de-France et souhaite :

Adhérer à l'association pour l'année civile. Cotisation : 25 euros,
10 euros pour les chômeurs, étudiants, RMIstes, 40 euros pour les couples,
90 euros ou 120 euros pour les associations, en fonction du nombre de membres et du budget annuel,
30 euros pour les associations qui n'ont pas besoin des services du Centre.

Faire un don de euros

Je règle par chèque joint. Je recevrai ma carte de membre par courrier.

Je souhaite un reçu fiscal.

Je désire recevoir les informations du Centre LGBT.

Particuliers : l'adhésion et les dons au Centre sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Entreprises : réduction d'impôt égale à 60 %, dans la limite de 5 % du CA. Notre fichier est confidentiel, les courriers envoyés sous pli anonyme.

